Nos Réf: ST

COMMUNE DE MARCHEMORET

COMPTE-RENDU SOMMAIRE

Nbre de conseillers	L'an deux mil vingt-trois, le 14 janvier à 9h30,
En exercice : 15 Présents : 10 Votants : 12	Le Conseil Municipal, légalement convoqué, pour assurer la tenue de la réunion dans les conditions conformes aux règles sanitaires en vigueur, s'est réuni à la Mairie dans la salle du Conseil Municipal de Marchémoret en séance publique sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis DURAND, Maire,
Date de Convocation 03/01/2023	Etaient présents: Mrs DURAND Jean-Louis, GIRARD David, COURBEBAISSE Christian, DEL CORPO Mario, DUBIEF David, Mme GALLINA Laetitia, Mrs MARLEIX Gilles, MARTINIE Antoine, NADOTTI Cédric, Mme TRAVERS Aurore.
Date d'affichage 06/01/2023	Mrs GROSJEAN Daniel rejoint l'assemblée à 9h58. Excusés: MOUSSA Mohamed Taki, Mme THOUVENIN Séverine.
	Excusé représenté: Mr MARY Patrick donne pouvoir à Monsieur le Maire Mme MULLER Stéphanie donne pouvoir à Monsieur David GIRARD
	Secrétaire de séance : Mr DUBIEF David

Monsieur le Maire propose à l'assemblée du Conseil Municipal de rajouter un point à l'ordre du jour :

* Acquisition du bien immobilier situé au 15, Grande Rue à Marchémoret

Monsieur le Maire propose de rajouter ce point à l'ordre du jour : point n° 10.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Approbation du procès-verbal du 12 novembre 2022

Le procès-verbal de la séance du 12 novembre 2022 est approuvé à l'unanimité.

Compte-Rendu des délégations du Maire

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal des décisions prises dans le cadre de ses délégations :

- * Décision du Maire N° 02/2022 : Virements de crédits en section d'investissement.
- * Décision du Maire N° 01/2023 : Virements de crédits en section de fonctionnement

Dossier de candidature : Acquisition de la parcelle XL 0021 - La Folie

Monsieur le Maire, en complément de son mail transmis aux membres du Conseil Municipal le 13 décembre 2022, informe l'assemblée qu'il a pris l'initiative de déposer un dossier de candidature en vue d'acquérir la parcelle XL 00021 – La Folie.

Le délai de dépôt légal de dépôt des candidatures étant fixé au 26 décembre 2022, un dossier de candidature en vue d'acquérir cette parcelle, pour la préservation de l'espace, de la protection de la biodiversité et la sécurisation de la destination du site.

Cette parcelle d'une surface totale de 23 a 61 ca, est classée en zone agricole du Plan Local d'Urbanisme. Il s'agit d'une parcelle de friche supportant une construction et accessible depuis la RD401.

Monsieur le Maire rappelle que la parcelle a déjà fait l'objet de plusieurs demandes d'acquisition récurrentes de la part de gens du voyage, acquisitions pour lesquelles, Monsieur le Maire a toujours tout mis en œuvre pour qu'elles n'aboutissent pas.

C'est ainsi qu'au dépôt du dernier dossier, la commune a alerté la SAFER, seul organisme qui dispose du droit de préemption pour les zones agricoles et naturelles.

La SAFER a donc préempté le bien entré depuis dans son patrimoine alors qu'il n'a pas vocation à y rester, d'où l'appel à candidatures pour sa cession.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Renouvellement du contrat d'assurance Villasur3 Multirisques passé avec Groupama

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer le contrat de renouvellement d'assurance VILLASSUR3 auprès de Groupama pour une durée de 3 ans.

Monsieur le Maire précise que le montant de la cotisation a baissé par rapport à l'année 2022.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Renouvellement du contrat d'assurance du personnel passé avec Cigac-Groupama

Monsieur le Maire propose de l'autoriser à signer le contrat de renouvellement d'assurance GROUPAMA / CIGAC, concernant l'assurance contre les risques statuaires liés au personnel communal.

Monsieur le Maire précise que le montant de la cotisation a baissé par rapport à l'année 2022.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Convention d'adhésion aux missions facultatives du Centre de Gestion de Seine-et-Marne – Année 2023

Monsieur le Maire propose d'adhérer aux missions facultatives du CDG 77 en signant une convention qui donne accès à un grand nombre de prestations : conseils statuaires sur la carrière du fonctionnaire, bilan professionnel, gestion prévisionnelle (emplois, effectifs et des compétences).

Monsieur le Maire précise que le personnel communal de la filière administrative à des connaissances concernant la gestion du personnel mais que pour certains domaines cela nécessite une certaine expertise.

Monsieur le Maire informe que l'adhésion permet au Centre de Gestion d'être partenaire au quotidien des collectivités territoriales. Le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de Seine-et-Marne a développé au fil des années des missions facultatives de conseil, d'assistance et de formation relatives à la gestion et l'accompagnement du personnel territorial.

Cette complémentarité fait du Centre de gestion un pôle de compétences juridiques, techniques à la disposition de la commune et accompagne au quotidien le personnel dans la gestion de ses agents.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Listes des emplois dont la mission implique la réalisation effective d'heures supplémentaires et complémentaires – Catégorie C

Monsieur le Maire informe l'assemblée que le service de gestion comptable de Meaux réalise chaque année un contrôle interne, à posteriori, des fiches de paie des agents des collectivités territoriales sur le thème des indemnités horaires pour travaux supplémentaires.

Monsieur le Maire propose de fixer la liste des emplois dont les missions impliquent la réalisation effective d'heures supplémentaires et complémentaires pour les agents catégorie C, comme suit :

- Emplois de la filière administrative (Adjoint Administratif Principal 2ème classe; Adjoint Administratif Territorial)
- Emplois de la filière animation (Adjoint d'Animation Principal 2^{ème} classe; Adjoint d'Animation Territorial)
- Emplois de la filière technique (Adjoint Technique Territorial)
- Emplois de la filière sociale (Agent Social Territorial)

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Travaux de voirie: Demande de subvention au titre des Amendes de Police

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention auprès du Département de Seine-et-Marne au titre du programme 2023 de répartition du produit des amendes de police pour effectuer des travaux de voirie dans la grande Rue.

Monsieur le Maire propose de solliciter des entreprises pour l'élaboration d'un devis de travaux et de sélectionner l'entreprise compétente à la réalisation des travaux.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

* Monsieur Daniel GROSJEAN rejoint la séance.

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Assainissement collectif en DSP

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'en date du 28 novembre 2022, le conseil communautaire de la Communauté de Communes Plaines et Monts de France a pris acte du Rapport Annuel sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) Assainissement collectif en DSP pour l'exercice 2021.

En application de l'article L. 2224-3 du code général des collectivités territoriales, ce rapport doit être présenté aux conseils municipaux des communes membres concernées.

Le rapport étant volumineux, le lien pour consulter le rapport sur le site http://www.cc-pmf.fr/fr/deliberations a été envoyé à tous les membres du conseil municipal en date du 6 janvier 2022.

En conclusion, Monsieur a présenté le rapport et les membres du conseil municipal prennent acte de la présentation.

Monsieur Jean-Louis DURAND – Maire quitte la séance et donne la présidence à Monsieur David GIRARD – Maire Adjoint, pour le vote.

Le conseil municipal vote à l'unanimité.

Acquisition du bien immobilier situé au 15, Grande Rue à Marchémoret

Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'il convient de compléter la délibération n° 22-29 du 9 juillet 2022, en visant la référence de l'avis des domaines daté du 28 juin 2022. Avis des Domaines : REF : OSE=2022-77273-46336 ; DS=9030276.

Le Conseil Municipal vote à l'unanimité.

Questions Diverses

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 10h44.